



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 26 mars 2025

MAIRIE DE AIGLUN
9 place de la mairie
06910 AIGLUN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SIEVI-SUEZ

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00258262		jeudi 20 mars 2025 à 13h47
Unité de gestion	2419	SIEVI-SUEZ	par : PRELEVEUR CARSO LAURENT CIANI
Installation	UDI 000386	RESEAU VEGAY_AIGLUN	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000536	RESEAU SIEVI/AIGLUN	
Localisation exacte		F ENTREE VILLAGE	
Commune		AIGLUN	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,8 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,2 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	342 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,34 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00258271 Référence laboratoire : LSE2503-15911

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	0,12	NFU				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258262)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).